

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 2 octobre 2017, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée

Sont présents:

Jean-François Couture, conseiller
Claudette Trudel-Bédard, conseillère
André Beaudoin, conseiller
Caroline Poisson, conseillère
Jacques Tessier, conseiller
Bertin Cloutier, conseiller

Est Absent :

Autres présences: Louis Paillé, Valérie Fiset, Julie Veillette et Jean-Yves Piché

RÉSOLUTION : 2017-10-304: Ouverture de la séance

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-10-305: Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point Affaires nouvelles et en enlevant le point 23 :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 septembre et la séance extraordinaire du 26 septembre 2017.
4. Correspondance
5. Comptes et état des revenus et dépenses
6. Questions de l'assistance

7. Adoption du règlement 351-2017 modifiant le règlement de zonage 337-2016 concernant les roulottes.
8. Résolution attestant les dépenses réalisées pour le programme de la TECQ 2014-2018.
9. Travaux de voirie: Nettoyage des fossés du chemin Saint-Thomas.
10. OMH de Sainte-Thècle approbation du budget révisé 2017
11. Coopérative de Solidarité en habitation de Sainte-Thècle appuie à la phase II
12. Formation Prévention Secours Inc. / formation de 2 employés.
13. A) Remplacement d'une échelle pour le service d'incendie.
B) Internet à la Caserne
C) Demande d'aide financière pour la formation des pompiers
D) Adoption de la politique de travail du Service incendie secteur est de Mékinac
14. A) Demande de commandite pour le spectacle-bénéfice du Bulletin Mékinac.
B) Demande de don pour le projet Partage Mékinac 2017
C) Demande de commandite pour le Café boutique les Cinq Sœurs
D) Rallye Mékinac – équipements et visibilité
15. Pétition pour réduire la vitesse sur le chemin Saint-Pierre Nord
16. A) Demande d'utilisation de la salle Aubin/Viactive de Sainte-Thècle.
B) Demande d'utilisation de la salle Aubin pour soirée bénéfice pour le Petit Palace.
17. Demande de Madame Angèle Béland.
18. Décoration d'Halloween/budget.
19. Défilé de Noël à Saint-Tite pour toute la MRC de Mékinac.
20. Bibliothèque municipale – Demande d'aide financière Fonds Jeunesse CDJL
21. Demande de Jean Boutet/Travaux de drainage
22. Rémunération du personnel électoral

23. Vote de grève des employés syndiqués.
24. Période de questions de l'assistance
25. Affaires nouvelles:
 - A) Embauche d'un étudiant comme animateur à la Maison des Jeunes
26. Levée ou ajournement de la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-10-306: Adoption du procès-verbal de la séance du mois de septembre 2017

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 septembre et de la séance extraordinaire du 26 septembre 2017, tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Correspondance septembre 2017

Ministère des Affaires Municipales et Régions

MAMR nous informe qu'un montant de 483.27\$ sera déposé à notre compte. Ce montant correspond à la subvention PADEM.

Le MAMR nous informe qu'un montant de 28 986.37 sera déposé à notre compte. Ce montant correspond au Programme d'aide financière Part provinciale.

Ministère du Développement durable de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec

Le MDDELCCCQ nous envoie la déclaration des tonnages pour le Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles. Le tonnage résidentiel pour la redistribution est de 363.53kg/hab. et le tonnage ici 16.15kg/hab.

Ministère des Transport du Québec

Le MTQ nous informe qu'un montant de, 70 391\$ sera versé dans notre compte. Ce montant correspond à 76% de l'aide financière pour le Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre du Québec

Le CIUSSSMCQ nous offre un programme d'aide financière afin de soutenir le développement et la mise en œuvre de plans de contrôle des pollens allergènes et l'herbe à poux.

Groupement Forestier de Champlain Inc.

Le GFC nous invite à leur 41^e assemblée Générale Annuelle qui aura lieu le, 25 septembre 2017. Lors de l'AGA il remettra à un membre actif du Groupement un prix Mérite Forestier.

MRC Mékinac

La MRC Mékinac nous envoie un avis public concernant le Rôle d'évaluation et nous envoie un sommaire du rôle d'évaluation.

Rentrée scolaire accessible pour tous

L'organisme nous transmet son bilan 2017. Ce sont 87 enfants de 55 familles de notre municipalité qui ont participé à une des ventes, sur au total 365 enfants de 229 familles de la MRC de Mékinac.

RÉSOLUTION : 2017-10-307: Dépôt de la correspondance de septembre 2017

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois de septembre 2017.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-10-308: Approbation des comptes de septembre 2017

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois de septembre 2017 au montant de 1 470 647.83 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance

France Cloutier pose des questions concernant l'image de la municipalité, la masse salariale des élus et sur la Coopérative Santé.

Paul Lavergne, président de la CSN et Stéphane Lemaire demandent une rencontre avec les membres du CRT afin de finaliser la convention collective.

André C. Veillette demande le nombre de griefs qui ont été déposés à la municipalité.

RÉSOLUTION : 2017-10-309: Adoption du règlement 351-2017 modifiant le règlement de zonage 337-2016 concernant les roulottes

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte le règlement 351-2017 modifiant le règlement de zonage 337-2016 concernant les roulottes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION 2017-10-310: Présentation de la demande TECQ 2014-2018

Attendu que :

- la municipalité a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018* ;
- la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que :

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;
- la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018 ;

- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;
- la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme ;
- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Dépenses réalisées pour le programme TECQ 2014-2018

RÉSOLUTION : 2017-10-311: Travaux de voirie : Nettoyage des fossés du chemin Saint-Thomas

CONSIDÉRANT que la réfection du chemin Saint-Thomas exige le nettoyage des fossés pour le drainage de ce chemin;

CONSIDÉRANT que le coût est estimé à environ 50 000.\$ et est admissible à la subvention du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le nettoyage des fossés du chemin Saint-Thomas pour un montant n'excédant pas 50 000. \$ incluant la machinerie, le transport, l'achat de matériel et la main-d'œuvre.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-10-312: OMH de Sainte-Thècle approbation du budget révisé 2017

CONSIDÉRANT que l'Office municipal d'Habitation de Sainte-Thècle a adopté un budget révisé pour l'année 2017;

CONSIDÉRANT que la Société d'Habitation du Québec a approuvé ce budget révisé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle approuve le budget révisé de l'Office municipal d'Habitation de Sainte-Thècle et s'engage à payer 10% du déficit soit un montant de 2 103. \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-10-313: Coopérative de Solidarité en habitation de Sainte-Thècle appuie à la phase II

CONSIDÉRANT que la Coopérative de Solidarité en habitation de Sainte-Thècle désire agrandir la Villa des Lacs par l'ajout de 8 logements de type 3 ½.

CONSIDÉRANT que la population de Sainte-Thècle est vieillissante;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle a besoin de logements de ce type afin de garder les personnes âgées dans sa localité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- appuie le projet de la phase II de la Coopérative de Solidarité en habitation de Sainte-Thècle concernant l'agrandissement de la Villa des Lacs pour l'ajout de 8 logements de type 3 ½
- Accordera un congé de taxes foncières pour une période de 25 ans sur l'agrandissement de la Villa des Lacs.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-10-314: Formation Prévention Secours. /formation de 2 employés

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise Julie Veillette et Normand Boutet à assister à la formation de secourisme en milieu de travail qui se tiendra les 17 et 18 octobre 2017 à Saint-Tite.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

La conseillère Caroline Poisson quitte son siège et sort de la salle; car elle déclare avoir des intérêts dans les dossiers du service d'incendie.

RÉSOLUTION : 2017-10-315: Remplacement d'une échelle pour le service d'incendie

CONSIDÉRANT que lors de l'inspection des échelles du service d'incendie, une échelle de 45 pieds a été déclassé;

CONSIDÉRANT que le service d'incendie a besoin d'une échelle de ce type, il nous demande donc de la remplacer;

CONSIDÉRANT que le directeur du SISEM a demandé des prix à trois fournisseurs :

- Arsenal 2 643.28 \$
- Aréo-Feu 3 403.26 \$
- Boivin & Gauvin 4 324.10 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre la plus basse soit celle de Arsenal au montant de 2 643.28 \$ taxes incluses pour la fourniture d'une échelle de 45 pieds pour le service d'incendie.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-10-316: Internet à la caserne pour le service d'incendie

CONSIDÉRANT que le directeur du SISEM a besoin du service internet à la caserne de Sainte-Thècle pour le fonctionnement de TARGET et autres travaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise l'installation d'internet à la caserne des pompiers de TELUS.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-10-317: Demande d'aide financière pour la formation des pompiers

Attendu que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

Attendu que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que la municipalité de Sainte-Thècle désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la municipalité de Sainte-Thècle prévoit la formation de deux (2) pompiers pour le programme Pompier I et/ou depompiers pour le programme Pompiers II au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Mékinac en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard et appuyé par Jacques Tessier. et résolu de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Mékinac

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-10-318: Adoption de la politique de travail du Service incendie

CONSIDÉRANT que la politique de travail du Service d'incendie de Sainte-Thècle est échue depuis le 1^{er} janvier 2016;

CONSIDÉRANT que cette politique sera la même pour les municipalités de Lac-aux-Sables et Notre-Dame-De-Montauban;

CONSIDÉRANT que cette politique de travail, le conseil est venu définir les obligations de chacun;

CONSIDÉRANT que le conseil a pris connaissance de cette politique de travail;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Accepte la politique de travail du Service d'incendie de Sainte-Thècle telle que proposée;
- Autorise le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la municipalité cette politique de travail.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

La conseillère Caroline Poisson rentre dans la salle et prend son siège.

RÉSOLUTION : 2017-10-319: Demande de commandite pour le spectacle-bénéfice du Bulletin Mékinac

CONSIDÉRANT la demande de commandite du Bulletin de Mékinac;

EN CONSÉQUENCEI, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle donne une commandite de 220 \$ pour le spectacle-bénéfice du Bulletin de Mékinac.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-10-320: Demande de don pour le projet Partage Mékinac 2017

CONSIDÉRANT la demande de don pour le projet partage 2017 Mékinac pour l'organisation d'un souper bénéfice;

CONSIDÉRANT que le souper bénéfice se tiendra dans la salle Aubin;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde en guise de commandite la gratuité de la salle Aubin, le 21 octobre 2017, aux Chevaliers de Colomb de Sainte-Thècle et Saint-Tite ainsi que la Maison des Familles de Mékinac pour l'organisation d'un souper bénéfice dans le cadre du projet partage 2017 afin de fournir des vêtements d'hiver à une centaine d'enfants défavorisés de Mékinac et conditionnellement à ce que les organisateurs fasse le ménage de la salle après l'activité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-10-321: Demande de commandite pour le Café Boutique les Cinq Soeurs

CONSIDÉRANT que les propriétaires du Café Aux Cinq Sœurs Inc. sont en cheminement d'un affichage local et régional plus complet afin de permettre aux touristes de leur rendre visite plus facilement;

CONSIDÉRANT que le Ministère du touriste et l'Alliance de l'industrie Touristique du

Québec leur demande d'installer un panneau d'interprétation afin d'être reconnu comme un attrait touristique dans la région;

CONSIDÉRANT que les propriétaires du Café Aux Cinq Sœurs Inc. nous demandent une commandite pour réaliser ce panneau d'interprétation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 500.\$ au Café Aux Cinq Sœurs Inc. pour la confection d'un panneau d'interprétation contenant l'information sur le Magasin Général qui était autrefois opéré par la famille Leblanc lequel sera installer face à cet édifice.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-10-322: Rallye Mékinac – équipements et visibilité

CONSIDÉRANT les demandes du Rallye Mékinac pour l'édition 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde les éléments suivants au Rallye Mékinac :

- Donne accès au garage municipal, le vendredi 12 janvier 2018 de 16h00 à 21h00 pour faire l'inspection technique des véhicules de rallye.
- Met à la disposition de l'événement à partir du mercredi 10 janvier 2018, 15 balises coniques TRV-7.
- N'accorde pas de contribution financière pour le programme de visibilité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-10-323: Pétition pour réduire la vitesse sur le chemin Saint-Pierre Nord

CONSIDÉRANT qu'une pétition a été déposée au bureau municipal demandant de réduire la vitesse sur le chemin Saint-Pierre Nord;

CONSIDÉRANT que les véhicules arrivent très rapidement du chemin Saint-Pierre Nord (route 153) pour entrer dans le village;

CONSIDÉRANT que la limite vitesse de 50 kilomètres/heure est situé près du numéro civique 941, rue Saint-Jacques;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de déplacer le panneau de 50 kilomètres/heure situé au 941 rue Saint-Jacques et de

l'installer entre les numéros civiques 2391 et 2411 chemin Saint-Pierre Nord (route 153) à Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-10-324: Demande d'utilisation de la salle Aubin/Viactive de Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT que le programme Viactive permet à des gens de notre municipalité de bouger;

CONSIDÉRANT que les responsables de Viactive nous demandent de disposer gratuitement de la salle Aubin cette activité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de prêter gratuitement la salle Aubin à Viactive tous les lundis de 9h30 à 10h30 à partir du 2 octobre 2017 jusqu'à la fin d'avril 2018.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-10-325: Demande d'utilisation de la salle Aubin pour une soirée bénéfice pour les locataires du 202 Masson à Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT que le restaurant au Petit Palace a brûlé le 28 août 2017;

CONSIDÉRANT que les locataires, soient Isabelle et Mathieu Grondin, du logement situé au-dessus du restaurant n'étaient pas assurés;

CONSIDÉRANT que les propriétaires du restaurant au Petit Palace désirent organiser une soirée bénéfice au profit d'Isabelle et Mathieu Grondin

CONSIDÉRANT que les propriétaires du restaurant au Petit Palace nous demandent la gratuité de la salle Aubin pour cette activité bénéfice;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de prêter gratuitement la salle Aubin aux propriétaires du restaurant au Petit Palace, le 14 octobre 2017, afin d'organiser une soirée bénéfice au profit d'isabelle et Mathieu Grondin qui ont perdus leurs biens lors de l'incendie.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-10-326: Demande de Madame Angèle Béland

CONSIDÉRANT que des travaux de nettoyage de la branche 1 du cour d'eau Francoeur ont été effectués sur la propriété de Madame Angèle Béland sur le lot 4 757 469;

CONSIDÉRANT que des dommages ont été causés la propriété de Madame Angèle Béland et un ponceau a été enlevé;

CONSIDÉRANT que Madame Angèle Béland demande de remettre les lieux en état et d'annuler la facture concernant ce dossier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de réinstaller un ponceau et d'annuler la facture pour le 631, route 352, tel que demandé dans l'entente.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-10-327: Décoration d'Halloween/budget

CONSIDÉRANT que la directrice de projets spéciaux demande un budget pour effectuer des décorations pour l'Halloween;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trude-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde un budget de 200 \$ à la directrice des projets spéciaux afin d'acheter du matériel pour les décorations d'Halloween.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-10-328: Défilé de Noël à Saint-Tite pour toute la MRC de Mékinac

CONSIDÉRANT que le comité de revitalisation de Saint-Tite organise un défilé de Noël;

CONSIDÉRANT que le comité veut élargir la participation des divers tableaux du défilé à l'ensemble de la MRC de Mékinac;

CONSIDÉRANT qu'il nous demande de participer à cette activité, soit en s'investissant dans la réalisation d'un char allégorique ou en participant dans un tableau comme groupe;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle ne participe pas au défilé de Noël à Saint-Tite.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-10-329: Bibliothèque municipale – Demande d’aide financière Fonds Jeunesse CDJL

CONSIDÉRANT que le Réseau biblio offre dans le cadre du Fonds jeunesse CDJL deux dons de 1 000 \$ pour les bibliothèques desservant une population de moins de 5 000 habitants;

CONSIDÉRANT que la bibliothèque municipale de Sainte-Thècle désire participer à ce concours;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise la bibliothèque municipale à participer au Fonds jeunesse CDJL.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-10-330: Demande de Jean-Boutet/Travaux de drainage

CONSIDÉRANT la demande de M. Jean Boutet capter l’eau provenant des bassins d’épuration qui s’écoule sur son terrain;

CONSIDÉRANT que les travaux consistent à installer un drain pour conduire l’eau à la rivière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde ce qui suit à M. Jean Boutet pour le drainage de son champ qui est inondé par l’eau provenant des bassins d’épuration :

- accepte de payer le tuyau de drain et de fournir un morceau de membrane et la pierre concassée.
- demande à M. Jean Boutet d’effectuer les travaux qui sont sur son terrain avec sa pelle mécanique et la municipalité remboursera 50% du coût du travail de cette pelle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-10-331: Rémunération du personnel électoral

CONSIDÉRANT que le Ministère des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire a adopté de nouveaux tarifs payables lors d’élections et de référendums municipaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

accorde aux personnels affectés à une élection ou un référendum municipal la rémunération payable lors de ces événements tel qu'établi par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire pour l'exercice financier 2017.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance

Normand Boutet demande d'effectuer des formations.

Michel Rheault remercie le conseil d'avoir accordé la salle Aubin gratuitement pour Partage Mékinac.

Stéphane Bacon demande où est rendu le dossier d'embauche de premiers répondants.

Louis Magnan demande d'asphalter le bout de la rue des Hêtres.

Yvon Goulet dit qu'il a des propriétaires qui ont des poules sur leur terrain.

André C. Veillette demande combien il y a de postes syndiqués à la municipalité

AFFAIRES NOUVELLES :

A) Embauche d'un étudiant comme animateur à la Maison des Jeunes

RÉSOLUTION : 2017-10-332: Embauche d'un étudiant comme animateur à la Maison des Jeunes

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle embauche Michael Cloutier, étudiant, comme animateur à la Maison des Jeunes. Son horaire de travail sera établi par le comité de la Maison des Jeunes et son salaire sera au taux du salaire minimum majoré de 0.50 \$ l'heure.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017-10-333: Ajournement de la séance

À 20h52, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Caroline Poisson et résolu à l'unanimité d'ajourner la séance au mardi 3 octobre 2017 à 19h00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Maire

Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ajournée du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le mardi 3 octobre 2017, à 19 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée

Sont présents:

Jean-François Couture, conseiller
Claudette Trudel-Bédard, conseillère
Caroline Poisson, conseillère
Jacques Tessier, conseiller
Bertin Cloutier, conseiller

Est Absent :

André Beaudoin, conseiller

Autre présence: Louis Paillé

RÉSOLUTION : 2017-10-334: Ouverture de la séance

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 19h 00 et de traiter des sujets suivants :

- 1.- Ouverture de l'assemblée
- 2.- Résolution pour autoriser la signature de la convention collective
- 3.- Retirer l'avis disciplinaire de Sylvain Magnan
- 4.- Formation de secourisme
- 5.- Question de l'assistance
- 6.- Affaires nouvelles
- 7.- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-10-335: Autorisation de la signature de la convention collective des employés syndiqués

CONSIDÉRANT que les employés syndiqués ont approuvé l'entente de principe pour la nouvelle convention collective;

CONSIDÉRANT que le syndicat a accepté de retirer tous les griefs déposés à la municipalité;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance de cette entente de

principe;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Bertin Cloutier et que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Approuve l'entente de principe qui a été négociée avec le syndicat pour une nouvelle convention collective allant du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2021
- Autorise les membres du Comité de relation de travail, Alain Vallée, maire, Jacques Tessier, conseiller # 5 et Louis Paillé, directeur général, à signer pour et au nom de la municipalité la nouvelle convention collective avec le Syndicat régional des employés(es) municipaux de la Mauricie (CSN) section Ste-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-10-336: Retrait de l'avis disciplinaire de Sylvain Magnan

CONSIDÉRANT que le retrait de l'avis disciplinaire de Sylvain Magnan était une condition pour la signature de la convention collective;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle retire l'avis disciplinaire envoyé à M. Sylvain Magnan; mais ne rembourse pas sa journée de maladie ni sa journée de suspension

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-10-337: Formation de secourisme

CONSIDÉRANT que Normand Boutet voulait suivre la formation de secourisme;

CONSIDÉRANT que Normand Boutet travaille environ 7 mois par année donc non disponible lorsqu'il est en mise à pied;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle envoie Jean-Yves Piché à la formation de secourisme en remplacement de Normand Boutet.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Question de l'assistance :

Aucune question

Affaires nouvelles :

Aucune affaire nouvelle

Rés. 2017-10-338: Lever de la séance

À 19h10, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier et résolu à l'unanimité de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Maire

Secrétaire-trésorier